



# Appel à projet DAAC DRAC

publié le 10/06/2025

## Sommaire :

- Présentation générale :
- 1. Le projet fédérateur petite enfance en école maternelle :
- 2. Le projet fédérateur en école primaire :
- CALENDRIER :

### ● Présentation générale :

L'appel à projet Éducation Artistique et Culturelle en temps scolaire est porté par la DRAC Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec le Rectorat pour l'année scolaire 2025-2026 en direction des écoles et des établissements scolaires publics de l'académie.

Les projets se déploient dans les établissements scolaires et les lieux d'accueil des jeunes et de leurs familles et sont construits en partenariat avec les structures culturelles et les équipes artistiques dans tous les domaines de la création et du patrimoine.

Trois dispositifs existent et permettent plusieurs formats et temporalités, en fonction de l'envergure du projet liée aux besoins du terrain. Ils répondent à l'objectif du 100 % EAC. Il est demandé aux porteurs de projet de se reporter au cahier des charges de chaque dispositif.

### ● 1. Le projet fédérateur petite enfance en école maternelle :

Il est à l'initiative d'une équipe d'enseignante. Il requiert de 6h à 12h d'interventions artistiques et culturelles avec les classes de maternelle, et au moins 30h à 40h d'intervention artistique et culturelle par projet en tout. Le projet peut fédérer des écoles maternelles et des lieux d'accueil des tout-petits.

### ● 2. Le projet fédérateur en école primaire :

Il est à l'initiative d'une équipe d'enseignante. Il requiert 12h à 30h d'interventions artistiques et culturelles par classe pour plusieurs classes d'un même établissement ou pour plusieurs classes sur un même territoire (plusieurs établissements scolaires), avec au moins 45h à 50h d'interventions artistiques et culturelles par projet en tout.

### ● CALENDRIER :

Projet fédérateur petite enfance en école maternelle ET projet fédérateur en école primaire :

- 16 juin 2025, 23h59 (heure de Paris) : date limite de dépôt des dossiers sur ADAGE
- Du 1er au 4 juillet 2025 : commissions DRAC – Rectorat
- Courant juillet : information aux établissements des décisions de la commission.